Rapport de gestion 2019

POLICE Ouest lausannois

Sommaire

Avant-propos de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction	6
Activité du Conseil intercommunal	8
Message de Paola Kaeslin, Présidente du Conseil intercommunal	9
Le mot du Commandant	11
Direction	12-15
Etat-major	16-17
Police Administrative	18
Police Secours	19
Police Proximité	20-21
Perspectives 2020	22-23
Statistiques	24-33
Conclusions	34

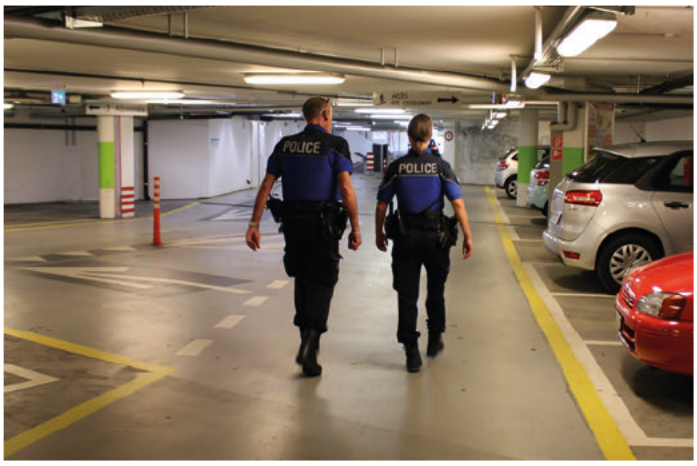

Organigramme

ETP au 31.12.2019 : 160.4

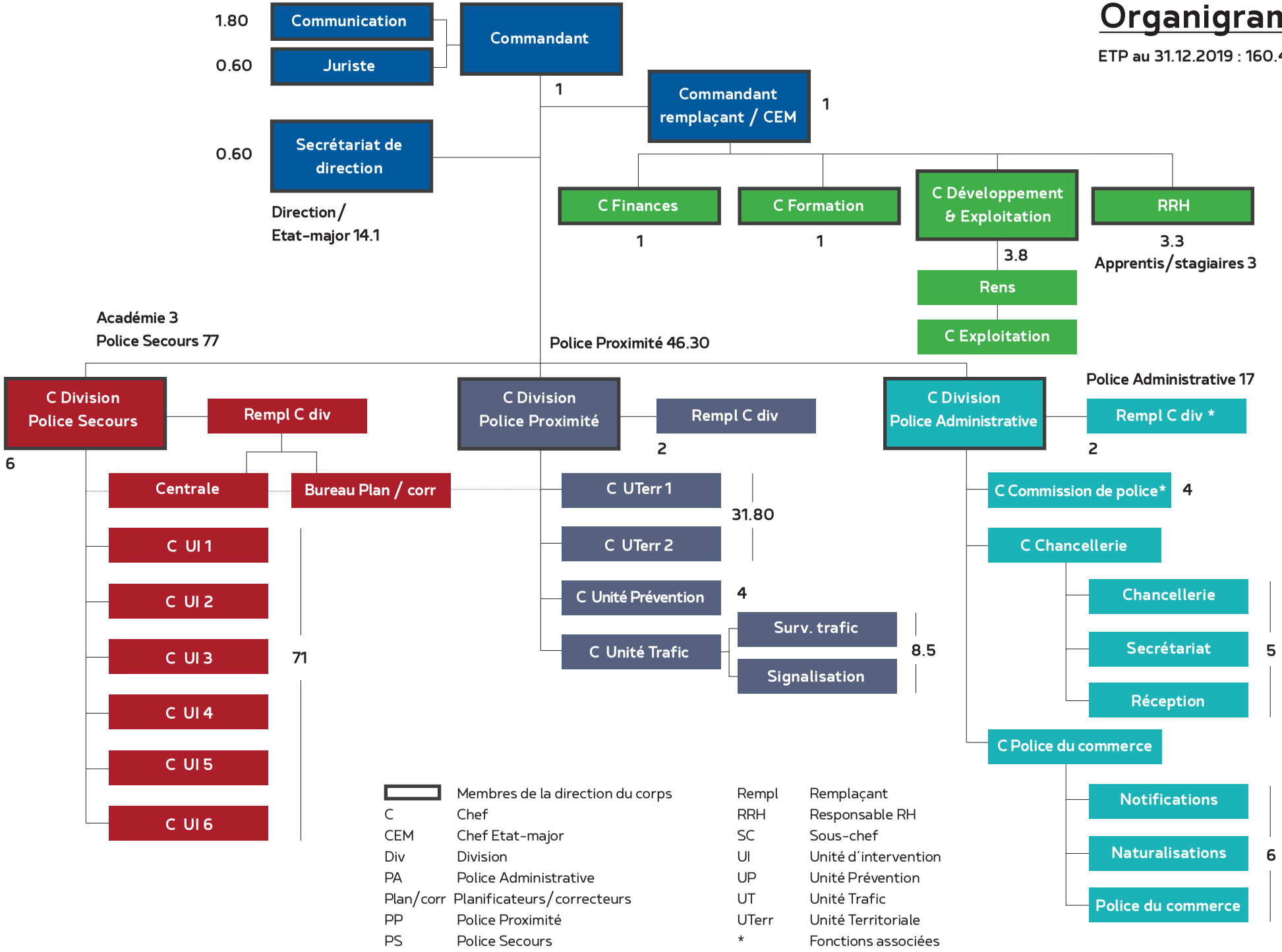

Avant-propos de M. Michel Farine, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers intercommunaux,
chers lecteurs,

Cet avant-propos du rapport de gestion de la POL m'offre une fois encore la possibilité de tirer un bilan de l'année écoulée et de relever les points essentiels de l'activité policière dans le district.

Dans les colonnes du rapport de gestion 2018, je faisais mention de l'avancée du projet Regio. Depuis le 1er mars 2019, deux patrouilles de la Police de l'Ouest lausannois et de la gendarmerie sont réunies afin d'assurer les missions de police secours. La première patrouille est engagée sur le district de l'Ouest lausannois tandis que la seconde est rattachée au canton, plus particulièrement à la région centre du district. Après un temps d'ajustement et à moyen terme, ce projet, qualifié de stratégique, devrait consolider les bases d'une collaboration plus étroite entre policiers et gendarmes, en vue d'améliorer les compétences de chacun pour une résolution accrue des problèmes.

Je constate avec plaisir que l'année 2019, à l'instar des années précédentes, nous a apporté, en matière de prévention et répression de la criminalité, son lot de satisfactions. S'agissant des délits, le bilan sécuritaire de l'Ouest lausannois montre à nouveau une forte orientation à la baisse. Le concept de « police de proximité », mis en place depuis plus de quatre ans, porte ses fruits. Mais ce constat, aussi réjouissant soit-il, ne nous autorise pas à relâcher notre vigilance, un renversement de tendance étant toujours à redouter, le projet des Unités territoriales a ainsi été initié en 2019 (p. 21).

Par sa créativité et son sens des responsabilités, notre police affiche ouvertement sa volonté d'innover. A nouveau, je vois avec fierté qu'elle se perfectionne d'année en année. Cette situation encourageante amène le Comité de Direction à garder toute sa confiance à la direction du corps et à soutenir pleinement celui-ci dans ses activités. C'est ainsi l'excellence du travail quotidien de tous les collaborateurs et collaboratrices qui est saluée.

Mes remerciements s'adressent à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics et à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales. Toutes et tous donnent la capacité à notre police d'assumer pleinement les tâches liées à la sécurité de nos citoyens et de notre région.

Michel Farine

Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction pour l'année 2019 s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal ;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc ;
- une séance extraordinaire pour traiter divers sujets;
- une sortie extra-muros ;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices Vaudoises, soit aux séances du Comité et Assemblées générales ;
- autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL, ainsi qu'à l'Académie de police.

Composition de la législature 2016 - 2021
état au 26.11.19

Comité de Direction		Conseil intercommunal	
			Sophie Gosteli, Secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Aeby	**Bussigny**	3	Catherine Dutoit Paola Käslin, Présidente Michael Wyssa
Isabelle Steiner, Vice-présidente	**Chavannes-près-Renens**	3	Filomena Arn Nicolas Rayroud Robert Stucki (à assermenter)
Pierre Mühlethaler	**Crissier**	3	Pascal Maeder Patrick Martin Laurent Zavagno
Michel Farine, Président	**Ecublens**	5	Murat Ademi José Birbaum Alain Blanchoud Vincent Maeder Alexandre Schelling
Antoine Reymond	**Prilly**	5	Blaise Drayer Fabien Deillon Pascal Delessert Danielle Romanens Gaille Luigi Sartorelli
Olivier Golaz	**Renens**	9	Maximilien Anhorn François Delaquis Gérard Duperrex Jeton Hoxha Rosana Joliat (à assermenter) Milica Maksimovic Maria Rodriguez Suzanne Sisto-Zoller Pascal Weber
Marcel-André Panzera	**St-Sulpice**	2	Annamaria Leonardi René Piller, Vice-président
Nicole Cattano	**Villars-Ste-Croix**	2	Illuminata Perna Massimo Ragazzo

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises, soit les 15 mai, 18 septembre et 20 novembre 2019.

Comme chaque année en mai, soit le 15, le Conseil intercommunal a validé les comptes et le rapport de gestion 2018.

Lors de la deuxième séance, le 18 septembre 2019, le Conseil intercommunal a validé le budget 2020 et le renouvellement de deux appareils radar par un crédit complémentaire.

Enfin, le 20 novembre 2019, le projet Odyssée a été validé par le Conseil intercommunal à une large majorité. Ce projet de grande envergure a été évoqué dans le rapport de gestion 2018, à la page 14.

Tous les préavis adoptés peuvent être consultés sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois : www.polouest.ch.

Dans la continuité de ce qui se fait depuis plusieurs années, des représentants de la POL ont informé les membres du Conseil intercommunal sur les activités suivantes :

- organisation du service de la communication par Mme Alicia Nigro, chargée de communication ;
- médiation institutionnelle - conciliation extrajudiciaire par le Cap Olivier Jaunin, chef de la Police Administrative.

Le Conseil intercommunal a reçu la pétition de M. Fürst pour l'obtention d'un chien de soutien émotionnel accompagnant les policiers de la POL. Lors de la séance du Conseil intercommunal du 20 novembre 2019, les délégués ont pris la décision, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette pétition et de la classer pour les raisons évoquées dans le rapport de la commission ad hoc.

Enfin, en 2019, le Conseil intercommunal a reçu une démission et a assermenté deux nouveaux conseillers.

Message de Mme Paola Kaeslin, Présidente du Conseil intercommunal

L'année 2019 a apporté son lot de défis au Conseil intercommunal, tels que participer au maintien d'un budget stable pour la POL en 2020 (au moment où nos communes font face à des restrictions budgétaires), permettre le renouvellement de deux radars, voter les comptes 2019 et engager la POL dans une modernisation de ses outils avec le vote du budget Odyssée. Ce dernier représentera une amélioration administrative majeure pour les policiers et le personnel administratif de notre police à l'avenir !

Le Conseil intercommunal a été particulièrement sensible au travail réalisé par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la POL pour concilier la circulation des différentes mobilités en bonne intelligence, au milieu des nombreux chantiers en cours, et des efforts réalisés en 2019 par les équipes pour être encore plus proches de nos plus de 80'000 habitants.

Dans une société toujours plus individualiste, le Conseil intercommunal est heureux de pouvoir présenter un visage collectif des huit communes composant la POL (même si la pression est parfois forte, en particulier de la part des habitants, pour répondre à des besoins de plus en plus individuels). Nous continuons de placer, pour notre part, l'humain et le collectif en tête de liste de nos priorités.

Notre Conseil intercommunal est une véritable « courroie de transmission » entre les communes et la POL afin de permettre le développement de cette dernière (nous tenons à défendre les projets de prévention comme l'acquisition de nouveaux moyens au service de notre communauté).

Le Conseil intercommunal est au service des habitants, des communes, du Comité de Direction (dont il valide les projets au final) et du personnel de la POL. Ces responsabilités nous honorent.

Permettez-moi de remercier particulièrement le bureau du Conseil intercommunal ainsi que la commission de gestion qui fait un travail rigoureux et précieux dans l'élaboration de ses documents.

Enfin, je n'oublie pas mes collègues du Conseil intercommunal, le Comité de Direction ainsi que la Direction de la POL avec qui j'ai le plaisir de collaborer en parfaite intelligence et dans une grande collégialité.

Je souhaite que cet état d'esprit positif, constructif, basé sur une confiance réciproque, perdure en 2020 !

Paola Kaeslin

POLICE
OUEST LAUSANNOIS
POLICE

Le mot du Commandant

2019, en termes d'activités sécuritaires, n'a pas été une année plus soutenue que d'autres, 2019 n'est pas une année de restructuration et de déménagement, 2019 n'a pas été une année où les effectifs nous ont fait défaut, 2019 n'est pas une année de revendications salariales. Mais, 2019 n'a pas été pour autant une année paisible. Non. 2019 a été une année tout aussi exigeante que les précédentes, mais pour d'autres raisons :

- l'implication soutenue à Regio par tous les échelons ;
- la restriction de vacances pour les policiers dans le cadre de l'opération Concorde, qui visait à réguler l'appui de toutes les forces de police au profit des grandes manifestations dans le canton, de mai à août ;
- la contribution soutenue à des projets internes ou externes, notamment d'importance cantonale ;
- la participation à des formations individuelles et/ou communes à l'interne et/ou à l'externe pour se développer et s'améliorer ;
- etc.

Bref, le quotidien n'a de passionnant que ce que lui réserve de nouveau chaque jour. C'est ce qui me rend fier de travailler à la POL et de pouvoir m'appuyer sur l'ensemble de mes collaborateurs : cette capacité, propre à la POL, d'innover et d'aller de l'avant même lorsque, parfois, la prise de risque, l'incertitude, le contre-courant ou le désagrément s'imposent à nous. C'est aussi cette capacité d'agir et d'évoluer au sein de la POL qui me rend serein vis-à-vis de nos politiques. A ce titre, mes remerciements et ma confiance s'adressent à mon équipe de direction, aux cadres intermédiaires ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs qui, au quotidien et au travers de multiples prestations, contribuent à la sécurité du district et de ses citoyens.

Major F. Schaer, Commandant

Regio

2019 pour Regio, c'est l'année de mise en œuvre. Une étape charnière de la prise de contact entre les cadres de la POL et ceux de la Police cantonale, l'élaboration de mesures opérationnelles communes - soit près de neuf mois de travail intense de réflexion et de planification - et le futur bilan, prévu à la fin de l'année 2020, à l'issue de la phase pilote de deux ans. Déjà !

Doit-on estimer cette période de pratique trop courte - ou au contraire déjà suffisante - pour tirer les conséquences indispensables à l'évolution du projet dans le contexte particulier de l'organisation policière vaudoise ?

Il est vrai que les différentes mesures opérationnelles de mutualisation et de synergies mises en place entre la Police cantonale, respectivement la gendarmerie, et la POL peuvent sembler a priori concises et ne reflètent pas l'idée qu'on pouvait s'en faire au départ, soit : une présence mixte de tous les instants où agents du canton et de la POL se confondent dans l'action commune au profit du citoyen.

Mais peu importe l'intensité de l'action à ce stade, car le pas est fait et il représente déjà un énorme succès. En effet, Regio a donné lieu à un rapprochement utile et une ouverture enrichissante entre la POL et la Police cantonale. Il a permis d'élaborer des solutions opérationnelles communes, viables - en tous les cas dans la phase pilote - malgré nos servitudes et nos différences organisationnelles et statutaires respectives. Travailler ensemble, dans un respect réciproque, avec un objectif commun au profit du citoyen de l'Ouest lausannois et du canton est donc possible et rassurant.

Cette intégration, qui doit encore s'intensifier, a nécessité et nécessitera de part et d'autre des investissements, des compromis et des adaptations importants de la part des acteurs opérationnels. Tous ces efforts, consentis par ces derniers, ne sont pas anodins. Le changement est connu pour être source de déstabilisation et d'inquiétude pour toute personne qui le subit, encore plus lorsque que l'objectif final n'est pas clairement identifiable.

Or pour Regio, en tant que projet prospectif, la limite de la démarche opérationnelle s'arrête là où la vision politique prévaut, qu'elle soit d'ordre régional - l'Ouest lausannois - ou cantonal.

Mesures opérationnelles en 2019 :

dans le domaine Police Secours

- intégration réciproque aux différents rapports opérationnels et de conduite ;
- harmonisation des horaires de tournus;
- stages réciproques pour les cadres ;
- patrouille mixte Regio pour les interventions sur le district ;
- patrouille mixte Regio pour les interventions sur le canton ;
- supervision du chef de section de la gendarmerie mobile, visioconférences et canal radio commun ;
- rapprochement des conducteurs chien de la POL et de la brigade canine de la gendarmerie par la formation et les interventions sur le canton et le district.

dans le domaine de la centrale d'engagement

- stages réciproques entre la centrale d'engagement de la Police cantonale vaudoise et la centrale de la POL ;
- conduite centralisée de la centrale d'engagement.

dans le domaine Police Proximité

- harmonisation des méthodes et des procédures en matière de proximité ;
- stages réciproques entre la Proximité de la gendarmerie et les Unités territoriales POL ;
- deux patrouilles mixtes de proximité ;
- intégration du responsable prévention criminalité de la POL aux rapports de la division criminalité de la Police cantonale.

Témoignages sur Regio

Plt Bottali, chef division Police Secours

Mission Impossible

Le 19 septembre 2018, quand j'ai appris, à ma grande surprise, qu'un projet pilote sur deux ans, nommé Regio, devait voir le jour, que les policiers de la POL allaient obtenir la compétence judiciaire et, qu'en tant que chef de la division Police Secours, je devais, en compagnie de mon homologue du canton, diriger les différents groupes de travail et faire démarrer le projet le 1er mars 2019, j'ai d'emblée pensé que cela allait être une « mission impossible » au vu du délai qui nous était imposé. Toutefois, et au fond de moi-même, je me suis dit : « mais voilà un magnifique challenge qu'il faut relever et surtout saisir cette exceptionnelle opportunité pour rassembler nos synergies. »

A vitesse grand V

D'octobre 2018 à fin février 2019, nous avons travaillé à une cadence d'enfer en organisant différents stages/échanges avec nos collègues du canton. Il a fallu environ une cinquantaine de séance avant que, le 1er mars 2019, les deux premières patrouilles mixtes (un gendarme et un policier de la POL) voient le jour, la première sur notre district de l'Ouest lausannois et la deuxième sur l'ensemble du canton.

Pas le temps de s'attarder...

J'ai brièvement relaté le travail qui a été fait durant cette année 2019. Je suis convaincu que ce projet est sans aucun doute mon plus beau challenge et que nos collaborateurs en tireront un profit maximum d'ici quelques années, surtout en améliorant nos synergies. Bien évidemment, il faudra du temps mais, si la POL peut être le précurseur avec Regio, il n'en reste pas moins que le but final est de garder notre police tout en éliminant la multitude de doublons en matière de centrales, d'effectifs et autres qui composent à ce jour la gendarmerie et les huit polices communales.

Il y a encore du pain sur la planche mais le train est parti...

Appointé Romain Seewer, Unité d'intervention 02 Police Secours

Durant les trois séries de cinq tournus effectuées dans une même Unité de Gendarmerie Mobile (UGM), mon premier sentiment s'est révélé juste : nous pouvons travailler ensemble. Au travers de l'accueil qui m'a été réservé et de la cordialité ambiante, ces services d'intervention se sont déroulés de telle manière que je ne me suis presque pas senti dépaysé. En anecdote, sur plus d'une quarantaine d'interventions réalisées pendant ces quinze tournus, le nombre de fois où les citoyens ont remarqué la différence de marquage sur l'uniforme se comptent sur les doigts d'une main.

En conclusion, le projet Regio m'a permis, en qualité d'utilisateur final au contact de la population, de compléter mes connaissances métier et ma compréhension des camarades gendarmes. Je suis à la fois curieux et inquiet de la suite à venir et des ajustements, indéniables à mon sens, qui seront à apporter, mais surtout en espérant que les retours venant du terrain serviront à offrir un service optimal à nos concitoyens.

Opération Concorde – De quoi s'agit-il ?

L'année 2019, pour le canton de Vaud, a été particulièrement riche en événements majeurs.

Que ce soit des rencontres entre personnalités politiques et économiques, à l'exemple du sommet de Bilderberg à Montreux, ou de manifestations drainant un public fort nombreux, à l'image de la Fête des Vignerons, toutes ont eu en commun de solliciter fortement les services de police pour garantir la sécurité.

Pour répondre le plus efficacement possible à cette mission, la Direction opérationnelle, conduite par le Commandant de la Police cantonale, a décidé, conformément à la loi sur l'organisation policière vaudoise, de mettre un effort sur la collaboration intra-cantonale au travers d'une opération appelée « Concorde ».

Cette opération avait pour objectifs de garantir :

- une planification coordonnée et centralisée des événements sur le canton ;
- une répartition équitable, par corps de police, des ressources (personnel) à engager sur les événements majeurs (pour la POL, cela a représenté le 5.5 % de l'effectif engagé) ;
- le socle sécuritaire de base (effectif minimum) dans chaque entité pour assurer les missions générales de police.

Pour garantir la disponibilité des ressources aux périodes considérées, soit de fin mai à mi-août, des mesures contraignantes ont dû être prises. On citera notamment le renoncement ou la limitation des vacances et des formations afin de préserver en contrepartie les jours de congé. Des mesures organisationnelles ont été également nécessaires, entre autres dans la répartition du travail.

Bilan à l'échelle de la POL

Eléments positifs :

- le socle sécuritaire de base a toujours été garanti ;
- le personnel engagé a été plus faible qu'imaginé au début ;
- la planification et la coordination entre les différentes entités ont été très efficaces ;
- les collaborateurs ont globalement apprécié cette collaboration et ces engagements.

Elément à reconsidérer

L'amplitude des restrictions liées aux vacances puisqu'elle s'est révélée, a posteriori, excessive en regard des engagements effectués. Cet élément a eu d'autant plus d'importance qu'il s'est déroulé durant la période des vacances scolaires.

Perspectives 2020 et années futures

Cette opération est d'ores et déjà reconduite en 2020. Elle concerne notamment les Jeux olympiques de la jeunesse et les Championnats du monde de hockey qui se dérouleront en bonne partie sur le district de l'Ouest lausannois. La POL pourra pleinement compter sur cette collaboration intra-cantonale absolument nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation policière vaudoise et gage d'une prestation de qualité au profit du citoyen.

Par ailleurs, ce principe de collaboration et de fonctionnement devient pérenne dès lors que l'organisation policière vaudoise est confrontée à des événements ou des manifestations d'importance nécessitant la mise en commun des forces policières.

En quelques chiffres

- **8 manifestations concernées**
- **34 policiers impliqués (3/4 à Police Secours, ¼ à Police Proximité)**
- **Un peu moins de 1'300 heures d'engagement effectuées**
- **Presque 500 heures supplémentaires réalisées**

Projets en cours

Modifications du règlement de police de l'Association

Le Comité de Direction avait annoncé son souhait de modifier son règlement de police, entré en vigueur en 2011, pour pallier certains vides juridiques, corriger quelques incohérences et mettre à jour des dispositions suite à des modifications intervenues dans des lois, tant fédérales que cantonales.

Pour ce faire, l'Association a soumis un projet de règlement, basé sur l'actuel, au Service des communes et du logement. Il ressort de cette consultation juridique que plusieurs articles ne doivent plus figurer dans le règlement de police de l'Association mais dans ceux des communes, eu égard aux compétences déléguées au travers des statuts. A titre d'exemple, on peut citer les dispositions relatives aux établissements, aux manifestations ou encore à l'usage accru du domaine public. On peut également mentionner que toute la partie liée à la vidéosurveillance doit faire l'objet d'un règlement communal spécifique.

Cette approche juridique, plus restrictive que celle appliquée en 2011, mais parfaitement cohérente, remet en question notre règlement actuel.

Conséquemment, la modification du règlement de police de l'Association contraint toutes les communes à modifier préalablement leur propre règlement de police et à créer un ou des règlements spécifiques pour éviter d'être confronté à une absence de base légale.

Cette situation n'avait bien évidemment pas été imaginée, encore moins souhaitée, à la base de la démarche.

Les Municipalités de l'Ouest lausannois ont été informées de cette situation. Il leur a été demandé de se prononcer sur les deux options suivantes :

1. Renoncer à toutes modifications et accepter l'absence de dispositions légales ou l'existence erronée de celles-ci avec le risque en cas de contestation d'une décision de refus (fonctionnement actuel).
2. Procéder à la modification de l'ensemble de la règlementation, tant communale que de l'Association (dans ce cas-là, le mandat dépasserait la compétence tant technique que juridique de l'Association et, pour mener à bien cette mission d'importance et d'envergure, un mandat externe s'imposerait de toute évidence avec des incidences, notamment financières).

La majorité des Municipalités ont, dans un premier temps, porté leur choix sur l'option 1. Toutefois, à la suite d'une présentation faite au Bureau intermunicipal, au mois de février 2020, visant à garantir la bonne compréhension des enjeux, celui-ci a finalement souhaité que les Municipalités reprennent l'examen de cette question et fassent parvenir leur décision au Comité de Direction. Au moment d'écrire ces lignes, la détermination de toutes les communes ne nous est pas encore connue.

Il est nécessaire de préciser ici, d'une part, que tous les exécutifs doivent choisir l'option 2 pour que le Comité de Direction puisse aller de l'avant avec la modification du règlement de police de l'Association et, d'autre part, que toutes les décisions potentiellement litigieuses sont de la responsabilité des communes.

Applications liées au stationnement

Ce projet vise un double objectif. Premièrement, d'offrir aux automobilistes la possibilité de payer leur stationnement de manière dématérialisée, soit au travers d'une application installée sur leur smartphone. Celle-ci servira aussi, sous réserve de la décision des Municipalités, de guichet virtuel pour les habitants souhaitant bénéficier d'une autorisation de stationnement (macaron). Secondement, de remplacer les appareils servant à éditer les contraventions devenus obsolescents au profit d'une application permettant de dresser une amende d'ordre sous forme de QR Code. Un préavis pour financer ce projet devrait être déposé au Conseil intercommunal pour la séance de mai 2020.

Etat-major

Cursus cadres

Pour rappel, l'un des objectifs du cursus des cadres I est de permettre à des collaborateurs d'acquérir des compétences en management pour évoluer au sein de l'Association et obtenir un poste de cadre (rapport de gestion 2018, p. 15).

Quatre collaborateurs ont terminé, avec succès, leur cursus cadre, en mai 2019. Depuis, trois ont été promus à la fonction de sous-chef et au grade de sergent-major.

Voici un résumé de leur témoignage :

Au regard de votre parcours d'intégration, recommandez-vous ce programme à d'autres collaborateurs ?

« Je recommanderai fortement ce programme. Je préciserai cependant à mes camarades, qu'il faut faire preuve d'une grande motivation. De plus, par le biais des différents cours que j'ai suivis, j'ai pu en apprendre beaucoup sur moi-même. J'estime qu'il s'agit-là d'une vraie plus-value. »

« Oui, je ne peux que recommander ce programme. Il m'a permis de découvrir et d'apprendre beaucoup sur le comportement humain, sur la gestion de conflits et sur la gestion d'une équipe. Les différents cours proposés sont intéressants et très utiles. Une large palette de cours nous est proposée. »

« Le stage a été une bonne façon de s'immerger dans cette nouvelle fonction et m'a permis de mettre en pratique des choses tant opérationnelles que relationnelles. »

Qu'avez-vous préféré et quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

« Le cursus a parfois été démotivant en raison de la durée et de la masse de travail à abattre. J'ai parfois eu l'impression que je n'en verrai jamais le bout mais ça a valu la peine de s'accrocher et d'arriver à mes fins. »

« La difficulté a été la longueur du cursus. En effet, depuis la première postulation, il s'est écoulé pratiquement deux ans et demi avant d'avoir une réponse finale. »

Engagements

[redacted], assistant de sécurité publique
[redacted], inspecteur police du commerce
[redacted] CDD secrétaire RH
[redacted], aspirant de police
[redacted], assistant de sécurité publique
[redacted] cheffe police du commerce
[redacted], analyste
[redacted], apprentie
[redacted], aspirant de police
[redacted], assistant de sécurité publique
[redacted], assistante de sécurité publique
[redacted], aspirant de police
[redacted] Bruno, policier
[redacted], assistant de sécurité publique
[redacted], CDD employée de bureau

Départs

[redacted], assistante de sécurité publique
[redacted], policier
[redacted], secrétaire commission de police
[redacted], policier
[redacted], assistant de sécurité publique
[redacted], policier
[redacted], inspecteur police du commerce
[redacted], policier
[redacted], policier
[redacted], policier
[redacted], policier
[redacted], assistante de sécurité publique

Retraite

[redacted], chef police du commerce

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

[redacted]

Promotions liées à la fonction

Sous-chef Unité d'Intervention (UI) au grade de sergent-major

[redacted]

Police Administrative

Police du commerce

Tout au long de l'année 2019, l'activité et l'organisation de la Police du commerce ont été déstabilisées et fragilisées à la suite de différents concours de circonstances. Les principales raisons ont été :

- le départ anticipé à la retraite du chef de la Police du commerce ;
- l'arrivée d'une nouvelle cheffe qui doit acquérir des connaissances spécifiques ;
- la démission d'un inspecteur ;
- l'appui ad intérim d'un ancien inspecteur, pendant une période restreinte ;
- l'engagement à fin 2018 et en 2019, d'une inspectrice et d'un inspecteur qui doivent gagner en expérience.

Ainsi, seul un inspecteur de la Police du commerce, avec la fonction de sous-chef, a été complétement autonome durant l'année 2019. En plus de sa charge courante, il a contribué fortement à la transition du bureau et ceci sur plusieurs mois.

Un autre événement important initié dans le courant du 2ème semestre a été la réalisation, par la Cour des comptes du Canton de Vaud, d'un audit portant sur la surveillance des établissements au sens de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Les objectifs de cet audit ont été clairement définis. Ils consistent à examiner si :

- la surveillance des établissements par la Police cantonale du commerce (PCC) est exercée de manière efficace et conformément aux buts de la Loi ;
- les pratiques en matière de surveillance des établissements par les instances communales sont efficaces et efficientes;
- la Police cantonale du commerce et les instances communales auditées collaborent efficacement.

Les résultats de cet audit seront connus en 2020. Au travers de ceci, l'opportunité nous est donnée de pouvoir évaluer nos prestations de façon externe, de faire évoluer nos différents documents et supports informatiques qui sont nécessaires à une bonne gestion et conduite, d'adapter au besoin nos actes métiers et plus particulièrement d'améliorer nos services au profit des citoyens.

Police Secours

Le quotidien de Police Secours est fait de situations toutes différentes qui, dans leur majorité, s'inscrivent dans la spontanéité de l'instant. Cette capacité réactive implique une disponibilité élevée et permanente des moyens d'intervention dédiés. Elle exige, pour ce faire, une planification roulante complexe, précise et anticipatoire, dans laquelle s'intercalent et parfois s'entrechoquent les servitudes multiples et permanentes telles que Regio, Concorde, les matchs du LHC, les formations continues, toutes autres absences et l'activité courante. Les membres du Bureau planificateurs/correcteurs jonglent au quotidien avec ces données afin de garantir avec succès la capacité opérationnelle de la POL.

Objectifs opérationnels

Un aperçu de quelques objectifs opérationnels menés conjointement par Police Secours et Police Proximité sont présentés, ci-après:

Janvier à mars – Renens
Dans le cadre de relations entretenues avec les tenanciers d'établissements publics, l'un d'eux a porté à notre connaissance que des clients pouvaient s'adonner au trafic de stupéfiants. Des observations ont été menées conjointement avec la Police cantonale. Les nombreux contrôles et identifications effectués ont contribué à déstabiliser et décourager les personnes impliquées.

Janvier – Chavannes
Les frimas de l'hiver ont poussé des jeunes à se regrouper dans les caves et sous-sols des immeubles d'un quartier. Ils ont provoqué des dommages à la propriété, du littering et se sont adonnés à la consommation de stupéfiants. Grâce à la consolidation du renseignement, les auteurs des faits ont été identifiés et dénoncés.

Février – Prilly
Un groupe de jeunes, inconnus des services de police, a perpétré des dommages à la propriété, notamment en boutant le feu à du mobilier urbain, et commis du littering. La détection rapide de ce phénomène et la mise en place d'une réponse opérationnelle a permis d'interpeller et dénoncer les auteurs.

Avril – Renens
Plusieurs plaintes ont fait état d'un individu s'introduisant dans les toilettes dames d'un centre commercial pour s'adonner au voyeurisme. La surveillance mise en place a permis d'interpeller et identifier l'individu.

Mai – Villars-Ste-Croix
Les Autorités ont fait part de la problématique liée à des jeunes fréquentant le centre du village, dont certains auraient commis des dommages à la propriété et du littering. Une présence accrue a été mise en place et les principaux jeunes rencontrés ont été sensibilisés.

Juin – district
Durant la période estivale, plusieurs dommages à la propriété et du littering ont été perpétrés dans les collèges du district. Des présences visibles et dissuasives de policiers ont été mises sur pied. Des jeunes ont été sensibilisés quant à leur comportement et certains d'entre-eux dénoncés quant au non-respect des mises à ban.

Juin – Ecublens
L'arrivée de plusieurs personnes, migrantes majoritairement, dans des locaux désaffectés d'une entreprise a provoqué quelques inquiétudes parmi la population avoisinante. La discussion entre le propriétaire et les squatteurs a abouti à un accord autorisant ceux-ci à rester jusqu'à la démolition prévue normalement en mars 2020. De notre constat et des témoignages recueillis, cette situation ne semble pas poser de problème particulier d'ordre sécuritaire.

Juillet – Bussigny
Plusieurs poubelles ont été incendiées sur le territoire de la commune. Après plusieurs surveillances, un groupe de jeunes gens a été identifié et auditionné par le groupe judiciaire.

Novembre – St-Sulpice
Sur proposition de la POL, les Autorités ont organisé, à l'intention des citoyens, une séance d'information relative aux vols par effraction dit «du crépuscule». L'objectif visait à sensibiliser la population sur les mesures à prendre et ouvrir le dialogue avec les policiers de l'Unité Prévention.

Police Proximité

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités ont été effectuées sur le district. Ces missions ont été menées par le personnel de l'Unité Prévention ainsi que par d'autres entités de la POL, selon l'envergure des actions ou campagnes mises en place.

Ces actions préventives étaient d'ampleur nationale, cantonale ou régionale. Cela a représenté pas moins de 16 campagnes différentes mises en œuvre. Parmi les thèmes abordés, il y a eu notamment : la sécurité des cyclistes, l'utilisation du smartphone au volant, la sécurité des piétons, l'équipement de protection conseillé en deux-roues motorisés, la rentrée scolaire, la prévention alcool au volant auprès des jeunes adultes à l'occasion des fêtes de fin d'année, les cambriolages, les vols à la tire (pickpocket), les vols d'affaires personnelles en été sur les lieux de détente (piscines et plages) et les nuisances sonores.

Parallèlement à ce qui précède, dans le domaine de la collaboration avec les partenaires, ces deux dernières années ont permis à l'Unité Prévention d'étoffer encore un peu plus sa coopération avec les écoles. En effet, les établissements scolaires ont mis en place des dispositifs liés au harcèlement. Dans ce cadre, certaines directions d'écoles ont offert la possibilité aux collaborateurs de l'Unité Prévention de suivre les journées pédagogiques organisées sur ce thème pour le personnel des établissements concernés.

Ces formations ont été riches en informations et en échanges, elles ont ainsi offert l'opportunité d'imaginer de quelle manière les agents de la prévention pouvaient se positionner pour apporter un appui dans le traitement de certains cas.

D'autre part, ces expériences ont généré la possibilité pour l'Unité Prévention de proposer une conférence, destinée aux enseignants et professionnels en lien avec l'école, intitulée « La vision du harcèlement côté police ». Cette démarche a pour but de compléter les différents thèmes abordés dans les journées pédagogiques sur un volet de législation, procédures, responsabilités, appui et collaboration.

Unités territoriales – optimisations possibles (bis)

Le rapport de gestion 2018 fait mention d'un bilan partiel de l'activité des Unités territoriales (Uterr) et de notre volonté de repenser l'organisation de ces unités sur le plan des missions, du personnel et de la conduite afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais également de demain. Ainsi, le «projet Uterr» a démarré en 2019.

La première étape du projet, soit la phase d'initiation, nous a permis de définir les enjeux. Ceux-ci sont notamment axés sur la volonté de garantir une vision commune et partagée sur la raison d'être, les missions et le fonctionnement des Uterr, de valoriser les missions en terme d'attractivité, ainsi que d'améliorer l'image de marque. Les travaux ont été conduits en ayant une vue sous l'angle des missions (identification, priorisation, attribution), du personnel (nombre d'équivalents temps plein, compétences, développement) et de la conduite (structurelle, organisationnelle, pilotage).

Dans la seconde étape, qui prévoit de définir la vision, le groupe de travail a déterminé l'organisation idéale (vision à court, moyen et long terme si possible), pris en considération les problèmes, ainsi que les pistes d'amélioration, et mis en perspective cette vision avec la situation actuelle. Cette étape a notamment permis de consolider la raison d'être de la division Police Proximité et de reformuler les intentions et missions de cette entité.

Les travaux actuels se situent dans la troisième étape du projet, qui prévoit de décliner la vision en proposant des variantes et leurs conséquences.

En 2020, le groupe de travail poursuivra ses travaux de la 3ème étape avant d'élaborer les concepts de détails et planifier l'organisation ainsi que la mise en oeuvre.

Fermeture du point d'appui de Bussigny

En 2014, la POL a procédé à une réorganisation de sa police de proximité et a privilégié la présence des policiers sur le terrain du district plutôt qu'au poste. Ainsi, des points d'appui, avec des horaires d'ouverture réduits, ont été ouverts sur le territoire de plusieurs communes, dont celle de Bussigny. La structure mise en place a permis de répondre avec succès à la loi sur l'organisation policière vaudoise et aux attentes des Autorités.

Après cinq ans d'activité, la Municipalité de Bussigny et la POL ont relevé une baisse constante de la fréquentation du point d'appui de Bussigny. L'opportunité d'accéder à l'un ou l'autre des postes de base ouverts en semaine ou à l'Hôtel de police a certainement contribué à un changement d'habitude. Pour cette raison, la Municipalité de Bussigny et la POL ont décidé de procéder à la fermeture définitive de ce point d'appui dès le 16 décembre 2019.

Perspectives

Au regard du calendrier législatif, l'année 2020 s'inscrit déjà comme la dernière ligne droite pour mener à bien les ambitions de cette législature.

En point de mire, Regio dans sa phase pilote, dont le bilan fort attendu d'ici la fin de l'année permettra aux différentes parties prenantes de débattre et de décider de la suite à donner à cette ambitieuse initiative, tant à l'échelle régionale de l'Ouest lausannois, qu'à l'échelle cantonale au sein de l'organisation policière vaudoise.

2020 sera également l'année propice pour conclure les chantiers initiés dans le cadre de la législature. Il s'agit notamment d'importants projets tels que la gestion du stationnement (p. 15) dans l'Ouest lausannois ou l'uniformisation des pratiques et des relations technico-politiques entre l'Association et ses huit communes, qu'il serait souhaitable d'appliquer en vue de la nouvelle législature.

C'est également dans le courant de 2020 que la Direction du corps se penchera déjà sur la nouvelle législature : à l'instar de ce qui a été entrepris en 2015, il s'agira d'une part, de préparer la communication destinée aux nouveaux élus, créant ainsi les conditions favorables à leur prise de fonction, et d'autre part, de porter une analyse prospective sur le développement de la POL et de son contexte en vue de la législature à venir.

POLICE

Statistiques – interventions

Depuis 2016, la POL s'est dotée d'une cellule d'analyse du renseignement permettant de détecter quotidiennement tout événement affectant sa population et ses biens, ainsi que l'ordre et la sécurité publics. Chaque événement et/ou intervention est dès lors converti en données qui, une fois interprétées, permettent à la POL d'articuler en permanence son dispositif opérationnel dans les secteurs d'intérêts.

Dans le cadre de sa mission, la cellule Renseignement a développé divers outils interactifs de modélisation permettant de visualiser les phénomènes, orienter son personnel et vérifier si l'effort est proportionné.

Tableaux de bord annuels

Les données hebdomadaires (exemple ci-dessous) sont ensuite consolidées dans un tableau de bord mensuel sous la forme de chiffres statistiques mettant en lumière le nombre de phénomènes et de tendances par sectorisation et commune. Ceux-ci constituent donc le présent tableau de bord annuel.

Les données des tableaux, ci-après, sont issues du suivi hebdomadaire et sont codifiées en cinq catégories :

1. **Personnes**
   Les infractions touchant les personnes telles que les lésions corporelles, la consommation et la vente de stupéfiants, les nuisances, etc.

2. **Patrimoine**
   Les infractions touchant les biens tels que les vols et cambriolages sur des véhicules, dans des commerces et des habitations, des dommages à la propriété, etc.

3. **Circulation**
   Les contrôles de circulation, infractions en lien avec la loi sur la circulation routière (LCR), les accidents, etc.

4. **Administratif**
   L'ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes / munitions, retrait de plaque, etc.).

5. **Action de prévention**
   Une action de prévention se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène et inhérente aux points 1/2/3/4.

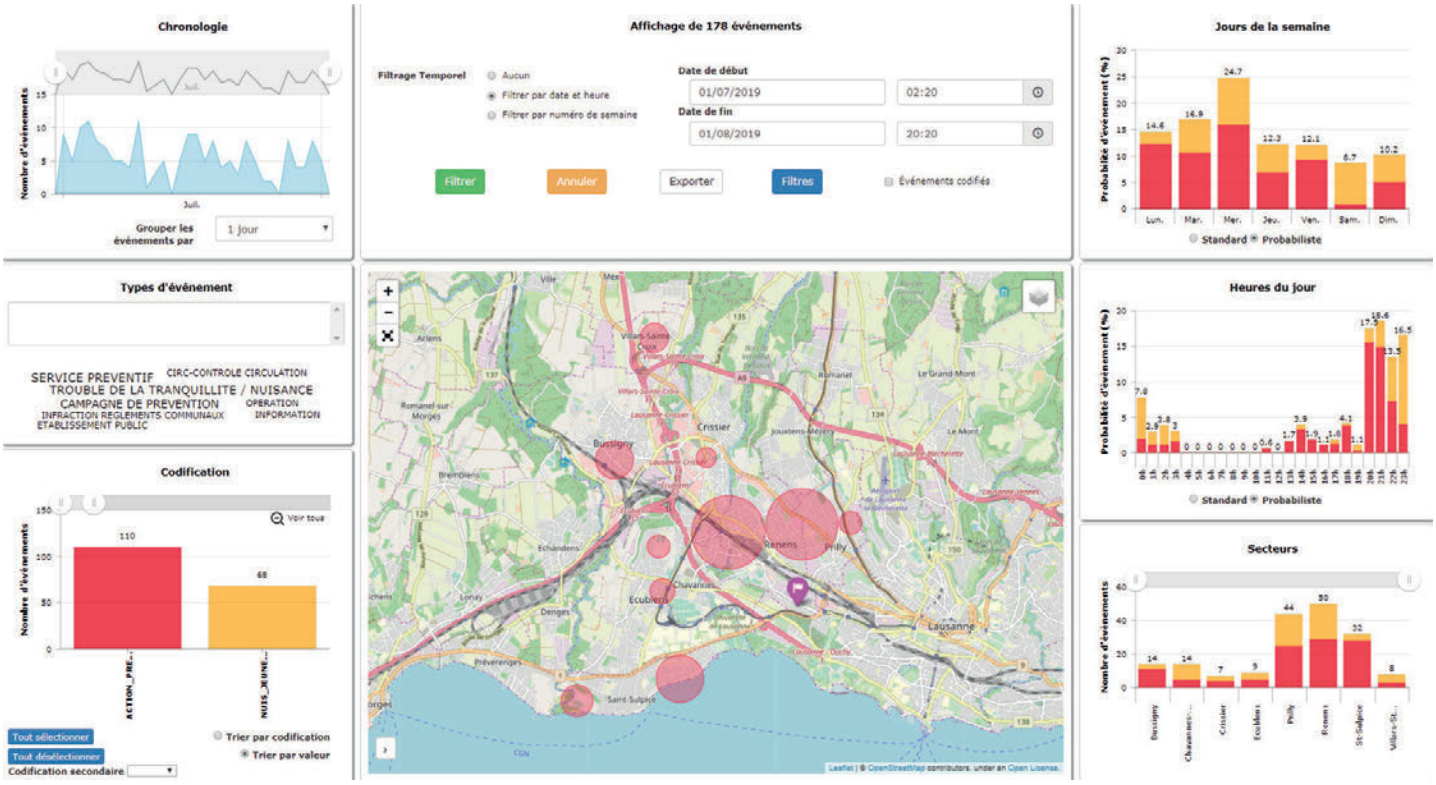

POLICE
OUEST LAUSANNOIS

District de l'Ouest lausannois
Monitoring stratégique : année 2019

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

Evénements et actions de prévention

13'094 événements comptabilisés sur le district

+

2'201 actions de prévention menées

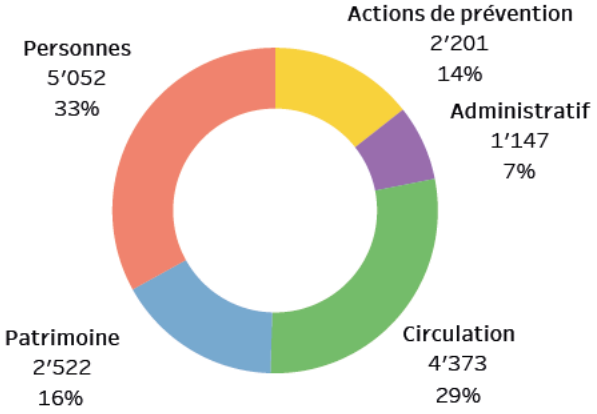

Ces événements ont conduit à **455** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes

Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.
*Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

Catégories :
- Une **action de prévention** se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
- **Personnes** : infractions touchant les personnes (lésions corporelles, stupéfiants, nuisances, p. ex).
- **Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
- **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
- **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).

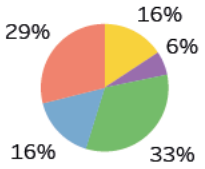

Bussigny

1'370 événements *-132
256 actions de prévention

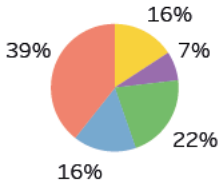

Chavannes-près-Renens

1'081 événements *+5
203 actions de prévention

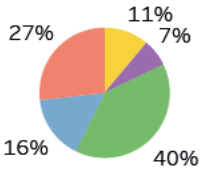

Crissier

1'683 événements *-132
210 actions de prévention

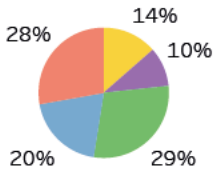

Ecublens

1'602 événements *-30
251 actions de prévention

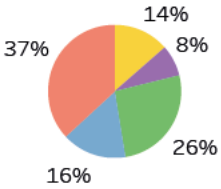

Prilly

2'437 événements *-378
382 actions de prévention

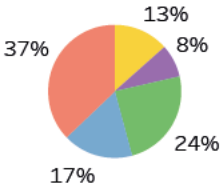

Renens

4'061 événements *-178
630 actions de prévention

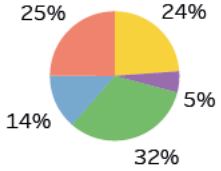

St-Sulpice

674 événements *-65
211 actions de prévention

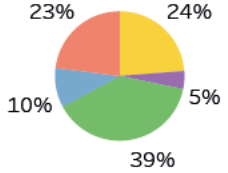

Villars-Ste-Croix

186 événements *+1
58 actions de prévention

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

<u>Fluctuation mois / années</u> :
Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.

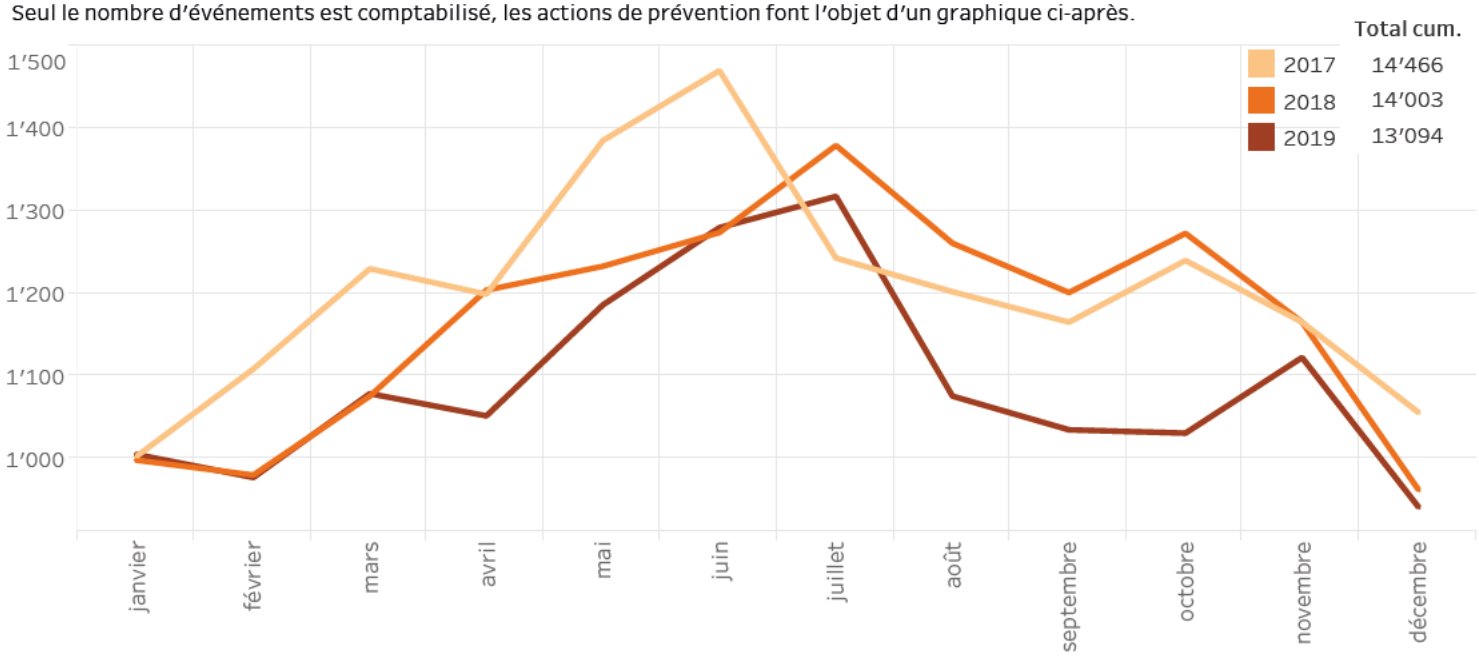

En 2019, il est constaté une diminution des événements touchant les personnes et leur patrimoine.

<u>Fluctuation des catégories</u> :

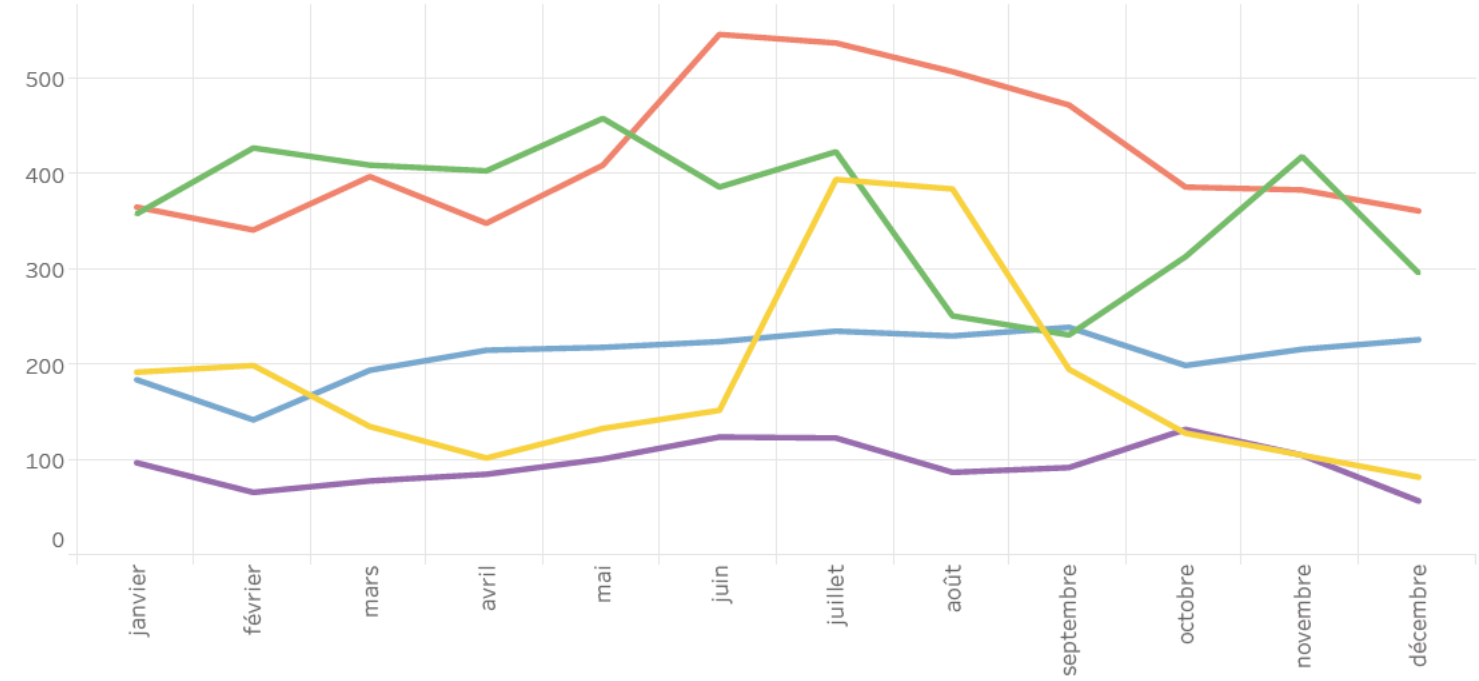

- **Personnes** : Durant la période estivale, les nuisances sonores contribuent à l'augmentation des infractions touchant les personnes.
- **Circulation** : A l'exception de la période contenue entre août et octobre, les actions visant à renforcer et augmenter la sécurité routière ont été menées de manière régulière.
- **Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent très peu de mois en mois.
- **Actions de prévention** : Le pic compris entre juillet et août est en lien avec l'OP DECIBELS visant à diminuer les nuisances sonores.

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans

Evolution mensuelle par commune :

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total événements	Nb actions de prévention
Bussigny	2017	116	113	136	109	160	193	131	128	132	115	103	109	1'545	496
	2018	102	127	100	129	131	143	126	125	141	138	126	114	1'502	448
	2019	134	117	128	87	94	101	129	130	97	139	110	104	1'370	256
Chavannes-..	2017	78	72	97	101	111	101	82	92	101	112	91	78	1'116	196
	2018	71	65	70	94	106	93	107	78	109	115	96	72	1'076	249
	2019	67	60	92	83	77	104	111	127	92	96	106	66	1'081	203
Crissier	2017	147	153	154	160	186	172	137	153	161	182	154	146	1'905	259
	2018	127	121	160	159	144	141	178	173	134	178	172	128	1'815	306
	2019	142	120	178	164	122	161	166	126	117	123	141	123	1'683	210
Ecublens	2017	108	135	146	116	188	186	130	138	138	150	144	138	1'717	544
	2018	116	121	118	131	139	148	179	129	133	156	157	105	1'632	333
	2019	118	138	99	127	212	152	140	122	114	103	142	135	1'602	251
Prilly	2017	202	248	325	281	274	287	318	254	238	261	263	261	3'212	528
	2018	215	194	223	228	227	244	316	264	247	235	240	182	2'815	483
	2019	201	191	204	205	201	244	233	175	187	194	201	201	2'437	382
Renens	2017	295	340	315	345	370	436	345	358	332	350	347	273	4'106	959
	2018	312	303	331	347	398	422	388	388	371	364	310	305	4'239	830
	2019	282	300	312	316	406	411	406	332	364	318	358	256	4'061	630
St-Sulpice	2017	42	32	47	70	81	80	86	64	49	57	45	39	692	286
	2018	42	32	51	96	72	67	69	88	53	72	51	46	739	232
	2019	50	34	57	48	59	94	104	53	47	37	44	47	674	211
Villars-Ste-..	2017	14	15	10	17	16	16	14	15	14	13	18	11	173	61
	2018	12	16	22	20	16	16	17	16	13	15	13	9	185	65
	2019	10	16	8	21	15	13	29	10	16	20	20	8	186	58
Actions de prévention	2017	190	212	200	301	296	246	321	552	198	201	341	271		3'329
	2018	184	205	231	193	304	209	233	392	284	212	306	193		2'946
	2019	192	199	135	102	133	152	394	384	195	128	105	82		2'201

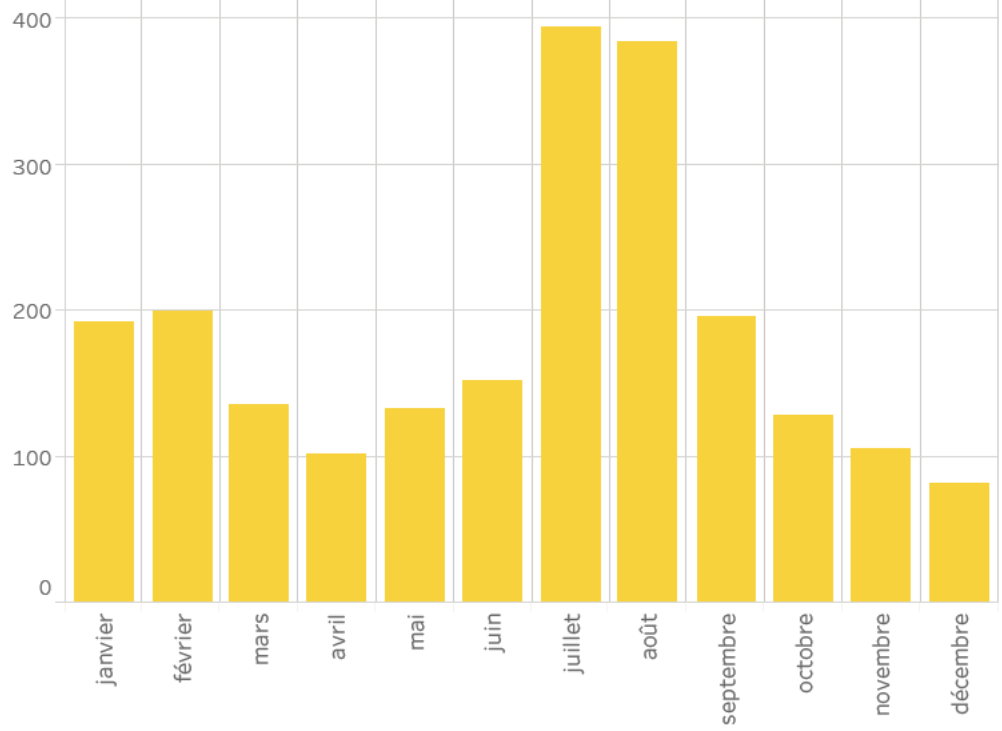

Juillet/août : Nuisances sonores / OP DECIBELS

Tendances des phénomènes : année 2019

Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles de circulation	Courses-poursuites	Incapacité (alcool, stups, médics)	Infractions graves LCR
Bussigny	174	164	193		9	1
Chavannes-..	53	97	121	1	5	
Crissier	220	163	345	1	25	4
Ecublens	116	140	275		14	3
Prilly	172	229	285	3	60	2
Renens	240	323	507	3	89	4
St-Sulpice	37	35	210		4	1
Villars-Ste-..	14	17	61			3
Total	1'026	1'168	1'997	8	206	18

Evolution sur 3 ans

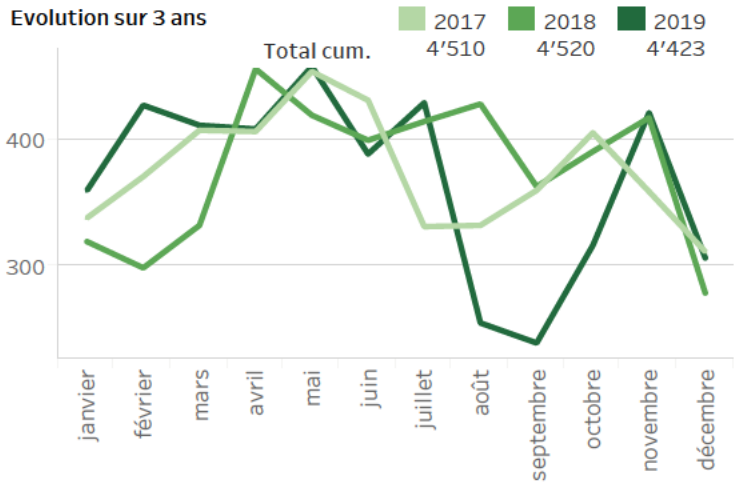

"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.
"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

Patrimoine

	Autres patrimoine	Dommages à la propriété	Vols avec violence	Vols de véhicule	Vols par effraction	Vols qualifiés	Vols simples
Bussigny	68	51	1	18	66	30	38
Chavannes-..	67	44		20	23	19	36
Crissier	109	47		17	46	35	56
Ecublens	125	55	3	40	52	33	67
Prilly	185	86	2	24	51	42	60
Renens	260	149	6	55	113	100	133
St-Sulpice	47	20		9	34		11
Villars-Ste-..	14	3		2	2		4
Total	875	455	12	185	387	259	405

Evolution sur 3 ans

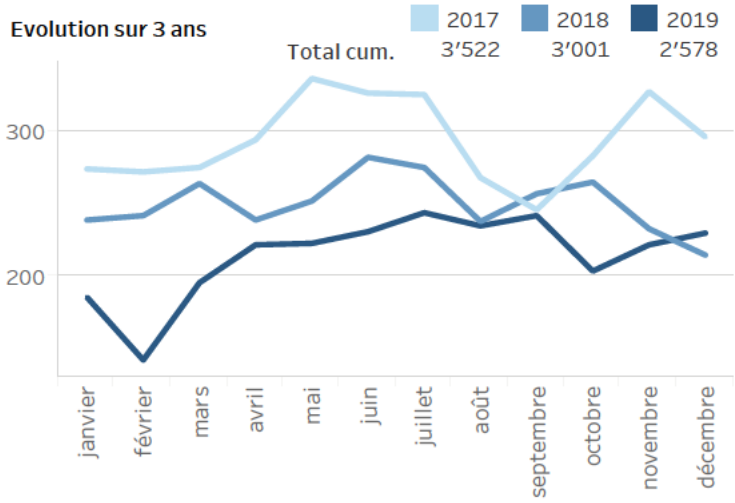

"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particuliers)	Violences domestiques
Bussigny	317	23	1	99	22	15
Chavannes-..	280	18	4	155	31	25
Crissier	368	28	4	84	16	17
Ecublens	351	33	4	110	19	16
Prilly	755	33	8	202	42	23
Renens	1'113	113	19	444	72	50
St-Sulpice	135	1	4	74	4	4
Villars-Ste-..	43	2		10		1
Total	3'362	251	44	1'178	206	151

Evolution sur 3 ans

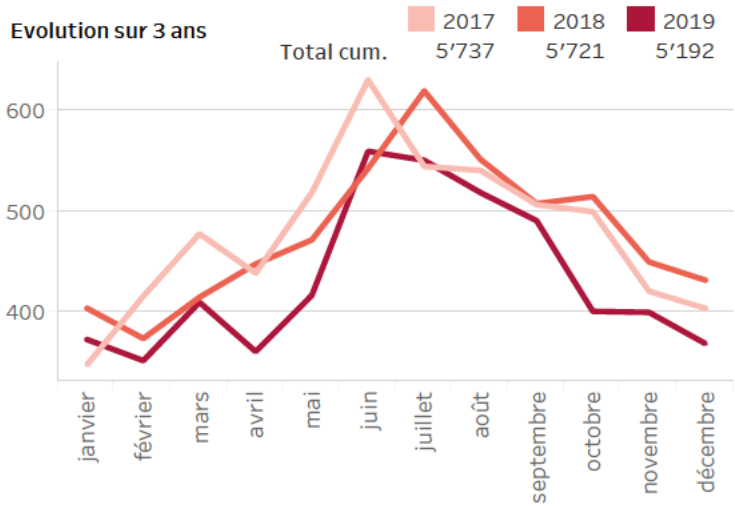

Le pic entre juin et septembre est en lien avec l'augmentation des nuisances sonores notamment durant la période estivale.
"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.
"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Distribution des phénomènes par commune

Circulation 2019

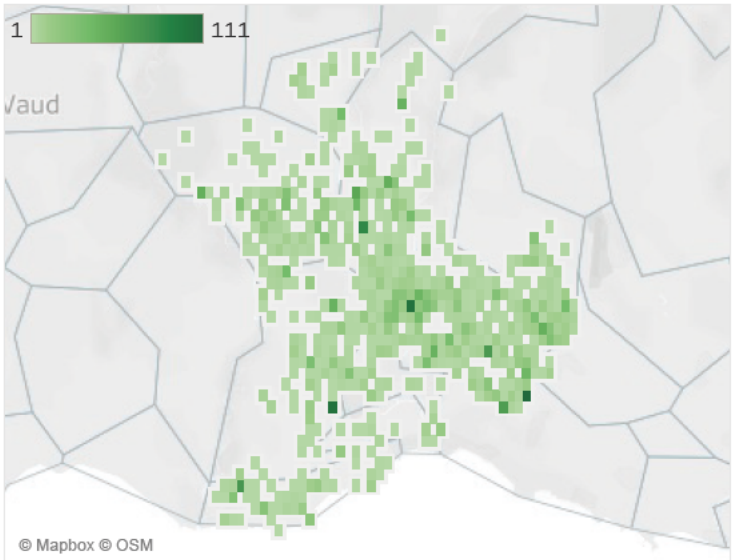

4'423 cas

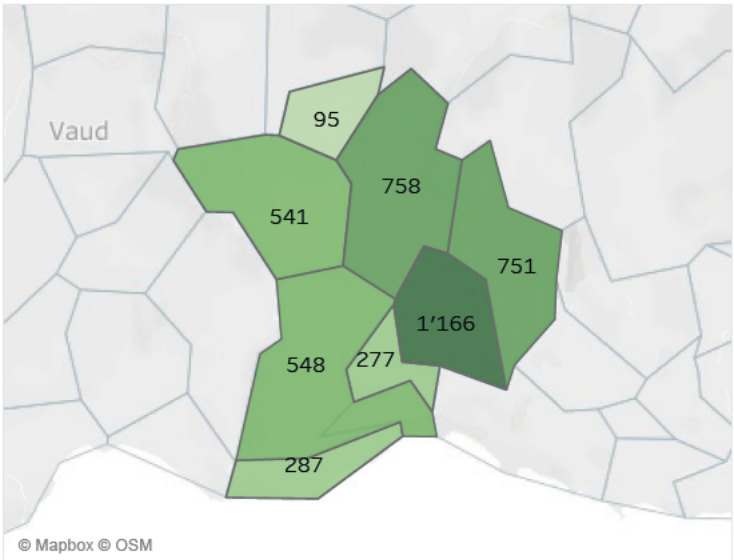

Patrimoine 2019

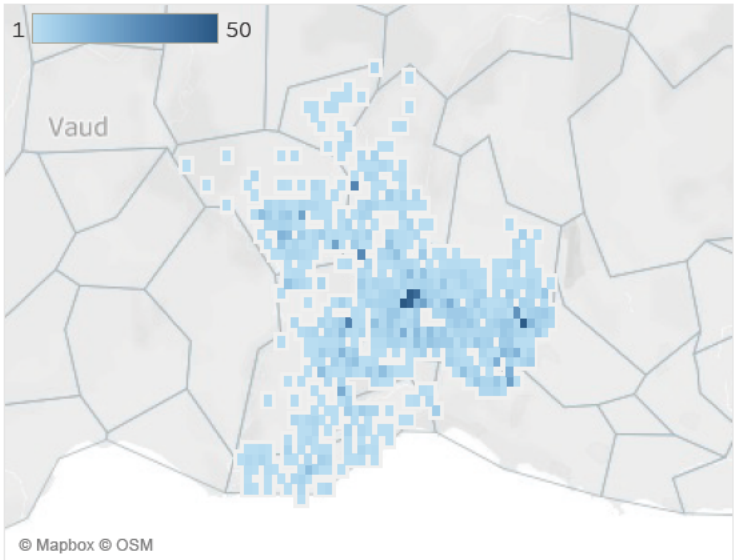

2'578 cas

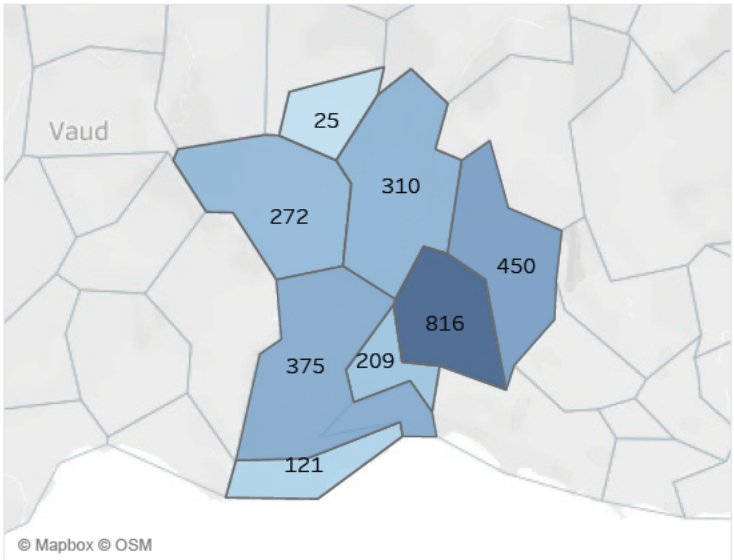

Personnes 2019

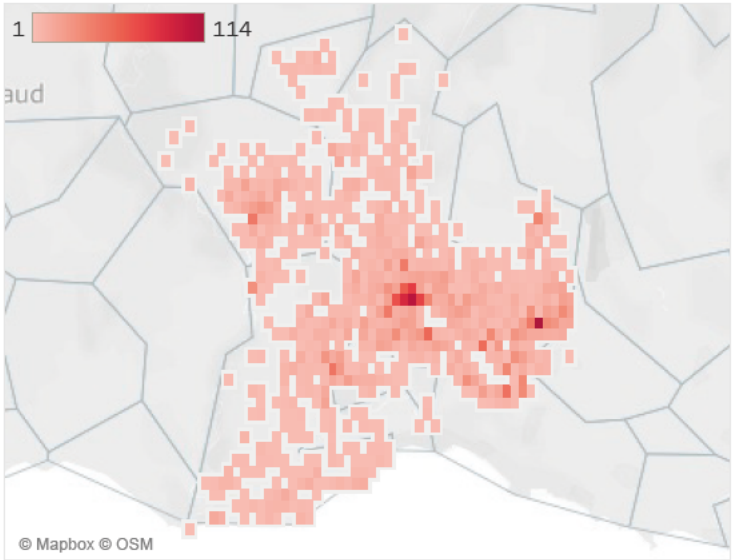

5'192 cas

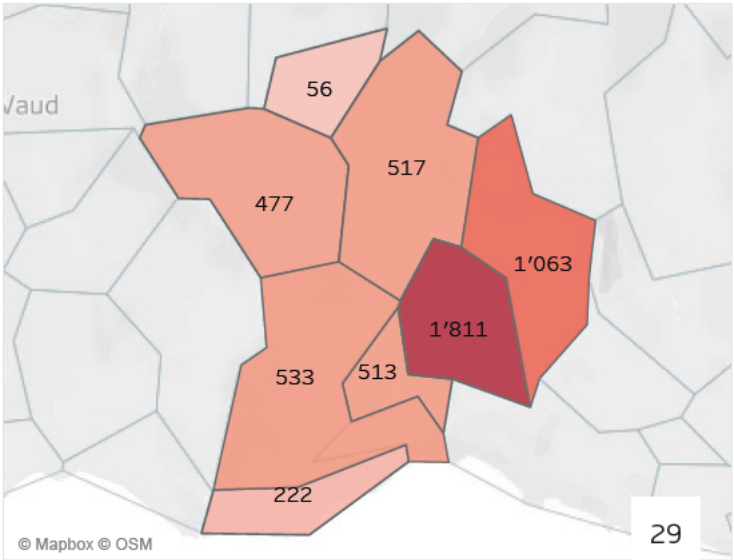

Statistiques – Etat-major

ETP 2019 autorisés / par entité

Direction/EM	14.1
Police Secours	77
Police Proximité	46.3
Police Administrative	17
Aspirants	3
Apprentis/Stagiaires	3
Total	160.4

ETP 2019 autorisés / par compétence

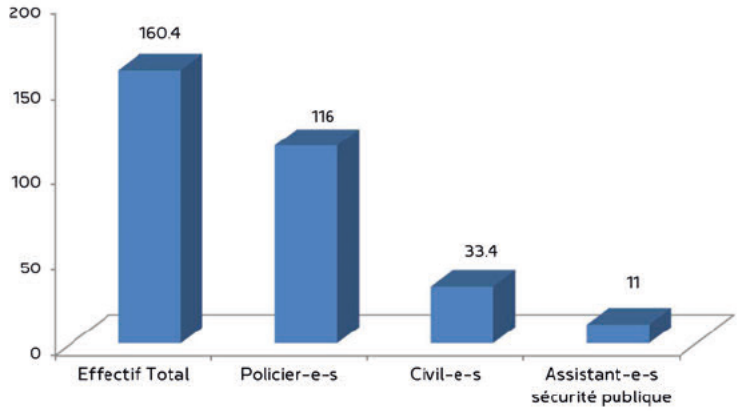

Taux de rotation: 4.3%

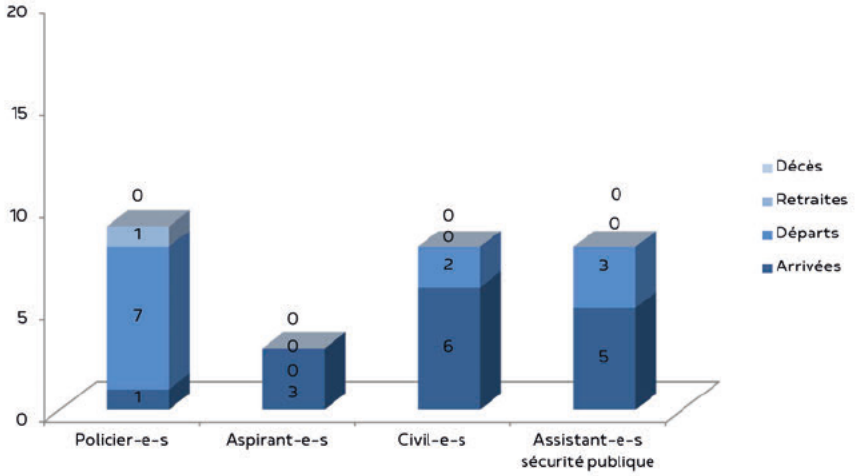

Nombre de policier-ère-s par 5 ans d'expérience

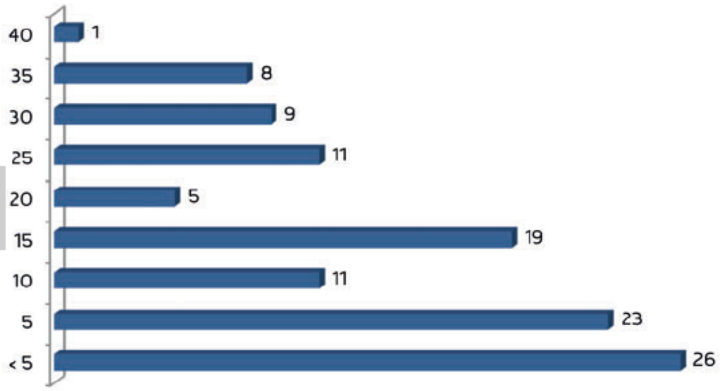

18% des cadres uniformés ont plus de 20 ans d'expérience.

Nombre d'employé-e-s par catégorie d'âge

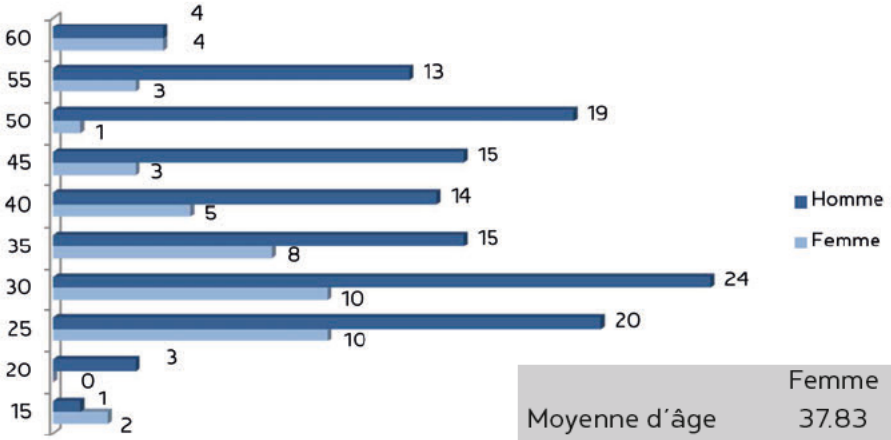

	Femme	Homme	Total
Moyenne d'âge	37.83	40.71	39.27

Statistiques – Police Proximité

2019	Surveillance trafic								Signalisation
	Infractions radar				Infractions surveillance automatique du trafic				
	Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Interventions
Bussigny	48	12'885	1'104	8.57%					563
Chavannes	33	31'144	1'408	4.52%	6	176'858	63	0.04%	282
Crissier	60	55'495	3'119	5.62%					433
Ecublens	54	19'604	1'064	5.43%	39	1'159'964	650	0.06%	434
Prilly	72	21'797	1'888	8.66%	48	3'172'073	5'026	0.16%	684
Renens	82	35'782	2'504	7.00%	99	4'870'310	7'237	0.15%	619
St-Sulpice	39	4'367	506	11.59%					166
Villars-Ste-Croix	38	17'003	1'225	7.20%					91
Total	426	198'077	12'818	6.47%	192	9'379'205	12'976	0.14%	3'272

Surveillance trafic

En 2019, deux délits de chauffard ont été dénoncés auprès du Ministère Public (deux en 2018).

Il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée:

d'au moins 40 km/h, là où la limite était fixée jusqu'à 30 km/h
d'au moins 50 km/h, là où la limite était fixée à 50 km/h
d'au moins 60 km/h, là où la limite était fixée à 80 km/h
d'au moins 80 km/h, là où la limite était fixée à plus de 80 km/h

Statistiques – Police Administrative

2019	Naturalisations					Notifications			Police du commerce												
	Rapports rédigés 324 (666 en 2018)											Etablissements 253									
	PV d'audition SPOP (12 dossiers)	Rapports SPOP	Naturalisations ordinaires	Solde de l'année précédente	En attente de rédaction	Commandements de payer reçus	Mandats reçus	Actes notifiés	Manifestations	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés-restaurants	Discothèques	Hôtels	Salon de jeux	Tea-rooms	Traiteurs	Autorisations débits de boissons alcooliques à l'emporter
Bussigny	2	1	42	10	6	755	16	22	375	28	2	-	4	2	19	-	3	-	1	-	9
Chavannes	4	1	36	10	9	694	69	11	185	3	1	1	3	-	12	-	-	-	-	1	9
Crissier	3	0	20	1	0	818	17	11	367	25	3	2	5	1	18	-	3	1	4	1	13
Ecublens	2	1	31	4	29	829	77	37	427	19	3	-	5	2	32	1	1	1	1	1	12
Prilly	2	0	32	0	4	1'269	23	44	359	29	-	-	3	3	19	1	1	-	1	1	13
Renens	3	1	96	21	20	2'204	106	73	498	180	2	1	4	7	53	3	2	1	6	2	31
St-Sulpice	0	0	45	19	5	202	17	7	271	1	-	-	2	-	10	-	1	-	-	-	5
Villars-Ste-Croix	0	0	2	1	1	55	1	4	18	1	-	-	-	-	5	1	-	-	1	-	1
Total	16	4	304	66	74	6'826	326	209	2'500	286	11	4	26	15	168	6	11	3	14	6	93

Naturalisations

Les répercussions de la nouvelle loi sur la nationalité suisse (LN) entrée en vigueur au 1er janvier 2018 se sont estompées durant l'année 2019. Le processus et notre procédure de traitement des demandes de naturalisation ont été clarifiés. Nous avons notamment reçu en 2019 plusieurs dossiers de 2018 restés en attente auprès des instances communales. Le bureau de la police du commerce s'est réorganisé et ce n'est maintenant plus qu'un seul collaborateur qui traite l'ensemble des demandes.

Manifestations

Le dénombrement des manifestations a été modifié en 2019. Les événements qui ne nécessitent pas une analyse approfondie et/ou l'accord de la municipalité ont été ventilés dans une nouvelle rubrique intitulée « Activités itinérantes ».

2019	Commission de police			Chancellerie					
	Ordonnances pénales					Amendes d'ordre			
	Domaine privé	Domaine public	Audiences	Courriers rédigés	Courriers affranchis	Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	LAOC	Radar	Surveillance automatique du trafic
Bussigny	439	567	10			4'321	7	1'087	-
Chavannes	768	548	9			4'005	-	1'390	62
Crissier	175	617	6			4'342	4	3'059	-
Ecublens	2'180	356	15			2'607	1	1'042	642
Prilly	944	1'241	19			6'440	7	1'840	4'988
Renens	881	2'044	17			9'827	12	2'452	7'170
St-Sulpice	496	175	1			2'348	1	503	-
Villars-Ste-Croix	6	75	0			128	-	1'208	-
Total	5'889	5'623	77	938	89'743	34'018	32	12'581	12'862

Ordonnances pénales – domaine privé

Le nombre de plaintes relatives à l'usage abusif d'un fonds privé a diminué de 17% (7'129 en 2018) en raison notamment de la pose de systèmes de contrôle d'accès (bornes et barrières) sur une partie des parkings des Hautes Ecoles et à un changement de pratique concernant le domaine privé à usage public de la commune de Renens.

Ordonnances pénales – domaine public

En 2019, le nombre d'ordonnances pénales établies en lien avec des amendes impayées dans le délai de réflexion de 30 jours ou à des infractions aux règlements de police et autres règlements communaux a diminué de 54% (12'301 en 2018). Cet important écart résulte principalement de la diminution du nombre d'amendes d'ordre délivrées en cours d'année avec un pic à la fin septembre et aux effets du changement de procédure introduit en cours d'année 2018 concernant les amendes d'ordre (procédure de rappel).

Bulletins d'amendes d'ordre

En 2019, 34'018 amendes d'ordre (circulation et stationnement, sans Radar et SAT) ont été délivrées contre 38'909 en 2018 (-4'891). Cette diminution de 13% s'explique en bonne partie par le départ de plusieurs assistants de sécurité publique (ASP) et l'arrivée échelonnée de nouveaux collaborateurs qui doivent suivre l'école d'ASP de Savatan.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2019 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président	Le Secrétaire
M. Farine	F. Schaer

www.polouest.ch